



COMPTE RENDU
Conseil d'établissement
CFP de Mont-Laurier
15 septembre 2020

Personnel administratif

Vincent Mainville
Éric Thompson
Sébastien Dufour

Enseignants

Lyne Dufresne
Éric Dion

Organismes / Entreprises

Frédéric Houle
David Bolduc
Rachèle Prévost
Dany Filion

Élèves

Mathieu Villeneuve
William Lacelle

<i>Résolution</i>			Résumé des discussions
	1.	Mot de bienvenue et ouverture de la réunion Local 1219	Après constatation du quorum, le directeur de Centre ouvre la réunion. Heure : 16 h 36
	2.	Présentation des membres de l'année 2020-2021	Les membres sont présentés : Vincent Mainville, directeur de centre Éric Thompson, conseiller en communication Sébastien Dufour, technicien en travail social Lyne Dufresne : enseignante, département de coiffure Éric Dion : enseignant, département abattage et façonnage des bois Mathieu Villeneuve : étudiant en protection et exploitation de territoires fauniques William Lacelle : étudiant en protection et exploitation de territoires fauniques Frédéric Houle : membre organisme, CLD Antoine-Labelle David Bolduc : membre organisme, Zone Emploi Antoine-Labelle Rachèle Prévost : membre entreprise, Forex Inc. Dany Filion. : membre entreprise, Microbrasserie du Lièvre

CEFP-20-21-01	3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	<p>Le projet d'ordre du jour se lit comme suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mot de bienvenue et ouverture de la réunion; 2. Présentation des membres pour l'année 2020-2021; 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (résolution); 4. Adoptions, suivis et signatures des procès-verbaux de la rencontre du 26 mai 2020 et du 29 mai 2020 (résolution); 5. Calendrier des rencontres du comité pour l'année - 5 réunions; 6. Élection à la présidence (résolution); 7. Nomination des officiers, vice-président et secrétaire (résolution); 8. Règles de régie interne du Conseil d'établissement pour l'année 2020-2021 (résolution); 9. Résolution pour les représentants d'entreprise et les représentants d'organisme (résolution) ; 10. Autorisation à Vincent Mainville pour signature au budget de fonctionnement du C.E. pour l'année 2020-2021 (résolution); 11. Covid : protocole d'urgence, boîte à outils, ajout de ressource (surveillant et gardien), charte d'engagement; 12. Résidence : coût mensuel (résolution); 13. Information sur la clientèle scolaire; 14. Informations sur les projets en développement; 15. Tour de table; 16. Questions diverses; 17. Levée de la réunion. <p>Il est proposé par monsieur David Bolduc et résolu :</p> <p>QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CEFP-20-21-02	4.	Adoptions, suivis et signatures des procès-verbaux du 26 et 29 mai 2020	<p>M. Vincent Mainville fait un survol des derniers procès-verbaux aux membres du conseil.</p> <p>Il est proposé par monsieur Frédéric Houle et résolu :</p> <p>QUE les procès-verbaux des séances du conseil d'établissement du 26 et 29 mai 2020 soient adoptés tels que déposés.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>

	5.	Élaboration et adoption du calendrier des rencontres pour l'année	<p>Un calendrier pour les prochaines rencontres du conseil d'établissement est établi pour l'année scolaire 2020-2021 (16h30).</p> <p>#1 15 septembre 2020 #2 7 décembre 2020 #3 9 février 2021 #4 4 mai 2021 #5 8 juin 2021</p> <p>Si la situation le permet, les réunions se tiendront en présentiel.</p>
CEFP-20-21-03	6.	Élection à la présidence	<p>M. Vincent Mainville invite les personnes intéressées à poser leur candidature au poste de présidence du C.E. et il agit comme président d'élection.</p> <p>Monsieur Frédéric Houle propose monsieur David Bolduc</p> <p>Aucune autre proposition n'est faite.</p> <p>Après discussion, monsieur Bolduc accepte le mandat, donc il est proposé et résolu :</p> <p>QU'il soit élu président du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CEFP-20-21-04	7.	Nomination des officiers, vice-président et secrétaire	<p><u>VICE-PRÉSIDENT</u></p> <p>M. Vincent Mainville invite les personnes intéressées à poser leur candidature au poste de vice-président.</p> <p>Madame Rachèle Prévost propose monsieur Frédéric Houle</p> <p>Aucune autre proposition n'est faite.</p> <p>Après discussion, monsieur Houle accepte le mandat.</p>

			<p>Il est proposé et résolu :</p> <p>QU'il soit élu vice-président du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p><u>SECRÉTAIRE</u></p> <p>M. Vincent Mainville invite les personnes intéressées à poser leur candidature au poste de secrétaire.</p> <p>Les membres proposent Éric Thompson et Sébastien Dufour.</p> <p>Ces deux personnes vont faire aléatoirement la rédaction des notes pour les réunions.</p> <p>Aucune autre proposition n'est faite.</p> <p>Après discussion, messieurs Thompson et Dufour acceptent le mandat.</p> <p>Il est proposé et résolu :</p> <p>QU'ils soient élus secrétaires du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CEFP-20-21-05	8.	Règles de régie interne 2020-2021	<p>Le document « projet » des règles de régie interne pour l'année 2020-2021 est déposé au conseil.</p> <p>Il est proposé par monsieur David Bolduc et résolu :</p> <p>QUE le document « Règles de régie interne 2020-2021 » soit établi tel que présenté, mais avec modification de « Commission » pour Centre de services scolaire Pierre-Neveu.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>

CEFP-20-21-06	9.	<p>Nominations des représentants des entreprises et des organismes (mandat de deux ans)</p> <p>Résolution à faire pour le comité de décision CSSPN</p>	<p>L'article 102 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le Centre de services scolaire Pierre-Neveu nomme les représentants des entreprises et des organismes pour un mandat de deux ans au sein du conseil d'établissement de la formation professionnelle;</p> <p>Entreprises</p> <p>Madame Rachèle Prévost représente Forex Inc. Monsieur Dany Filion représente la Microbrasserie du Lièvre</p> <p>Organismes</p> <p>Monsieur Frédéric Houle représente CLD Antoine-Labelle Monsieur David Bolduc représente Zone Emploi Antoine Labelle</p> <p>Il est proposé par monsieur Mathieu Villeneuve et résolu que :</p> <p>Madame Rachèle Prévost représente Forex Inc. Monsieur Dany Filion représente la Microbrasserie du Lièvre Monsieur Frédéric Houle représente CLD Antoine-Labelle Monsieur David Bolduc représente Zone Emploi Antoine Labelle</p> <p>soient élus au sein du C.E. pour un mandat de deux années.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CEFP-20-21-07	10.	<p>Autorisation à M. Vincent Mainville pour signature au budget de fonctionnement du C.E. pour l'année 2020-2021</p>	<p>M. Vincent Mainville explique en quoi consiste cette autorisation.</p> <p>Il est proposé par monsieur Frédéric Houle et résolu :</p> <p>QUE M. Vincent Mainville agisse comme signataire unique pour l'approbation des dépenses du budget de fonctionnement 2020-2021 du conseil d'établissement.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>

	11.	COVID-19	<p>Protocole d'urgence Monsieur Mainville présente le protocole d'urgence en lien avec la pandémie. Le centre est prêt à toute éventualité, soit en raison d'une fermeture partielle ou complète, si la pandémie l'exige.</p> <p>Boîte à outils Monsieur Mainville présente la « Boîte à outils ». Un nouvel outil qui sera bientôt disponible pour le CFP et aidera à répondre à beaucoup d'interrogations que le personnel peut avoir en lien avec la pandémie.</p> <p>Ajout des ressources (surveillant et gardiens) Monsieur Mainville mentionne que le CFP a engagé un surveillant d'élèves et un gardien de sécurité afin de s'assurer que les mesures sanitaires soient respectées par tous.</p> <p>Charte d'engagement Un document « Charte d'engagement pour prévenir la transmission de la COVID-19 au CFPML » a été remis à chaque personnel et chaque élève du CFPML pour signature afin de valider l'engagement de tous. Cette charte mentionne la responsabilité de chacun en raison de la pandémie. La sécurité est l'affaire de tous.</p>
CEFP-20-21-08	12.	Coût mensuel de la résidence des garçons du CFP Mont-Laurier	<p>M. Vincent Mainville explique les changements majeurs effectués à la résidence de la FP.</p> <p>La résidence a été rénovée en grande partie et elle est maintenant ouverte 7 jours sur 7 avec l'ajout d'un gardien de sécurité en tout temps. Cette nouvelle option aide grandement nos élèves qui proviennent de l'extérieur de notre MRC et n'ayant pas toujours de véhicule.</p> <p>Ayant fait l'ajout d'un gardien de sécurité pour la surveillance (du vendredi soir au lundi matin) ce qui engendre des frais d'environ 79 000 \$ dont 25 000 \$ qui est assumé par la polyvalente et 50 000 \$ par le CFP.</p> <p>Un loyer mensuel sera alors demandé aux résidents. Ce loyer serait actif à compter de janvier 2021.</p> <p>La situation financière des élèves demandant une chambre à la résidence sera analysée. La priorité de l'attribution des chambres sera selon le niveau financier de l'élève afin de prioriser ceux en besoin. Le CFP peut également aider afin de payer ce loyer.</p>

			<p>Il est proposé par monsieur Frédéric Houle et résolu :</p> <p>QUE le Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier puisse charger un loyer mensuel à compter du 1^{er} janvier 2021 d'un montant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 300 \$ (pour la chambre qui contient une salle de bain privée) ○ 250 \$ (pour les chambres à occupation simple) ○ 200 \$ (pour les chambres à occupation double) <p>aux résidents pour l'année 2020-2021.</p> <p>** en temps de pandémie, tant que les chambres seront toutes en occupation simple, le loyer sera de 200 \$ / mois pour tous.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
	13.	Information sur la clientèle scolaire	<p>En date du 15 septembre 2020 = 313 élèves au CFP</p> <p>Les groupes sont pleins.</p> <p>Nous sommes toujours en attente du gouvernement en ce qui concerne les programmes du secteur de la santé.</p> <p>Madame Prévost soulève le point qu'il manque beaucoup de mécanicien industriel dans la région.</p>
	14.	Informations sur les projets en développement	<p>Les différents projets en cours de réalisation ou à venir sont présentés.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Formation de conducteurs d'autobus, implantation du programme très difficile, dossier à suivre. ○ Sécurité privée, en démarrage. ○ Charpenterie-menuiserie, éventuellement. ○ Réécriture du programme en Abattage et façonnage des bois, un enseignant (Éric Dion) du CFP participe à ce projet avec le MEES.

	15.	Tour de table	Monsieur Frédéric Houle mentionne qu'il faut continuer de penser à un projet de résidence commune pour le CFP, Cégep et université... réflexion à développer.
	16.	Question diverse	Aucune
<i>CEFP-20-21-09</i>	17.	Levée de la réunion	Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par monsieur Éric Thompson et il est résolu : QUE la réunion soit levée à 18 h 25. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

David Bolduc,
Président

Vincent Mainville,
Directeur de Centre